



INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION

(bulletin à signer recto-verso)

SAISON 2025/2026

(Merci de ne pas remplir les cases)

Afin de valider votre inscription vous devez servir le Questionnaire de Santé Sport ci-joint (suivant votre situation) :

Questionnaire de santé pour les mineurs / Questionnaire de santé QS Sport pour les majeurs

Dans les 2 cas merci de signer (ou de faire signer par les parents pour les mineurs)

l'attestation Questionnaire de Santé Sport

N° de Licence	MONTANT DE LA COTISATION	Catégorie	Divers
	MAJEUR : 220€ MINEUR : 195€		

NOM : PRÉNOMS :

Né(e) le :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone (3 numéros maximum)

Nom :

N°

Nom :

N°

Nom :

N°

E-mail :@.....

ATTESTATION

Je soussigné(e).....déclare sur l'honneur que
..... sait (je) sais nager 25 mètres avec immersion temporaire de la tête.

Fait à Cahors, le

Signature de l'adhérent

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Pour les mineurs signature du représentant légal

(Nom, prénom, qualité)

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

QUELQUES RAPPELS :

Cotisation : La cotisation est due dans son intégralité, dès lors que l'activité est commencée. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà des séances d'essais. Les litiges seront examinés en réunion de bureau. A votre demande une attestation de cotisation pourra vous être délivrée.

Sécurité, discipline : Tout agissement ou comportement répréhensible voire dangereux (désobéissance ou non respect des consignes, vols, dégradation...) entraînera automatiquement et sans délai l'exclusion de l'intéressé du club, sans indemnité ou remboursement d'aucune sorte.

Chaque adhérent est responsable de la sécurité des objets lui appartenant. Il est vivement recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur dans l'enceinte du club, téléphones portables et caméras ne sont pas autorisés dans les bateaux d'aviron.

En cas de vol la responsabilité du club ne saurait être engagée.

L'adhérent s'engage à se conformer au règlement de sécurité de la FFA et aux décisions du Conseil d'Administration de l'Aviron Cadurcien.

Parents : Les parents sont invités à prendre en charge leur(s) enfant(s) dès la fin du cours ou de l'entraînement. Passé l'heure de fermeture, la responsabilité du club ne saurait être engagée.

Compétition : La formation des groupes ainsi que le choix des bateaux sont assurés par l'entraîneur. Les rameurs retenus dans les groupes compétitifs sont par définition amenés à participer à des compétitions durant la saison. De ce fait, ils doivent répondre aux convocations. En cas d'empêchement l'entraîneur devra être prévenu dès que possible. La participation aux régates et aux différents championnats est à l'appréciation de l'entraîneur.

Droit à l'image * : J'autorise le club, quel que soit le média, à utiliser mon nom et mon image ou ceux de mon enfant pour la promotion du club l'Aviron Cadurcien et de l'Aviron en général. J'accepte leurs reproductions sans limitation de durée et gratuitement.

*** rayer le paragraphe en cas de désaccord.**

Je soussigné(e).....reconnait avoir pris connaissance des rappels énoncés ci-dessus et m'engage à les respecter.

Fait à Cahors le..... Signature :

AUTORISATIONS ET PARTICIPATIONS AUX DÉPLACEMENTS

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Madame Monsieur.....

- autorise, mon fils ou ma fille à faire partie de l'Aviron Cadurcien.
- autorise mon fils ou ma fille à voyager dans le véhicule d'un accompagnateur ou du club lors des déplacements en compétition ou en stage, en cas d'indisponibilité de ma part.
- autorise les responsables de l'Aviron Cadurcien à faire pratiquer en mon nom toute intervention chirurgicale nécessaire après avis médical en cas d'accident ou de maladie pendant les séances d'entraînement, stages ou déplacements en compétition.
- une participation pourra être demandée pour les déplacements que je m'engage à régler à l'Aviron Cadurcien.

Fait à Cahors, le / / Signature (1) :

(1) Mentionner « lu et approuvé »